



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 30/06/2021

ÉPIDÉMIE DE DENGUE À LA RÉUNION : La circulation du virus ralentit sur toute l'île, mais le nombre de cas reste important.

Du 14 au 20 juin, plus de 1 000 cas de dengue ont été confirmés. L'épidémie ralentit sur tout le territoire, néanmoins la circulation du virus reste toujours active et la baisse des cas reste à confirmer dans les semaines à venir. Toutes les communes continuent de rapporter des cas et des foyers de circulation de dengue sont toujours identifiés principalement dans l'Ouest qui reste la région la plus touchée. De plus, les passages aux urgences et les hospitalisations sont en diminution.

Les autorités rappellent aux Réunionnais la nécessité de maintenir une vigilance au quotidien, en appliquant les moyens de protection pour se protéger de la maladie: répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...

Par ailleurs, la campagne « La dengue, plus sévère que jamais, protégeons-nous ! » se poursuit. Cette semaine, vous découvrez le témoignage d'un homme de 46 ans qui a contracté la dengue à deux reprises avec à chaque fois des complications.

Situation de la dengue au 29 juin 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

La dengue circule toujours dans les 24 communes. La baisse du nombre de cas concerne tout le territoire.

Les communes de Saint-Paul, Saint-Denis et la Possession concentrent plus de 50% des cas.

Localisation des regroupements de cas (foyers de dengue) :

REGION OUEST

- **Le Port** (Vieille ville, ZUP 1, Rivière des Galets, Epuisement)
- **La Possession** (Rivière des Galets, ZI Rivière des Galets, Moulin Joli, Halte là, Pichette, Cap Noir, La Corniche, Le Vingt Sixième)
- **Saint Paul** (La rue Jacquot, La Poudrière, Bellemène, La Plaine, Bois de Nèfles, Le Ruisseau, Sans Souci, Centre-ville, Plateau Caillou, Le Petit Bernica, Fleurimont, Tamatave, l'Eperon, Saint-Gilles les hauts, Villèle, La Saline, Barrage, Lotissement Gayette)
- **Saint Leu** (Pointe des Châteaux, Maduran)

REGION SUD

- **Saint-Joseph** (Jean Petit les bas, Jean Petit, Les Jacques)
- **Saint-Pierre** (La Ravine des Cabris, Les Assises, Bois d'Olives, Lataniers, Basse Terre les Bas)

REGION NORD

- **Saint-Denis** (Les Bambous, Petit Ile, La Bretagne (partie Basse), Sainte Clotilde, Le Chaudron, Moufia)

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- **26 311 cas confirmés**
- **704 hospitalisations**
- **3 571 passages aux urgences**
- **14 décès** directement liés à la dengue

- **Sainte-Marie** (Les Gaspards)

REGION EST

- **Saint-André** (Cambuston, Les Flamboyants)
- **Bras Panon** (Les Avocats, Les Vacoas)
- **Saint-Benoit** (Petit Saint-Pierre)
- **Sainte-Rose** (centre-ville)

Campagne « La dengue, plus sévère que jamais, protégeons-nous ! » : un nouveau témoignage

Cette semaine, découvrez la **vidéo Témoignage de Martial, 46 ans : il a contracté la dengue à deux reprises** en 2020. La 1^{ère} fois, il est resté au lit pendant 4 jours avec fièvre, nausées... La 2^{ème} fois, il a eu notamment des douleurs articulaires, de la fatigue, une baisse de la vue, des picotements dans la bouche... des symptômes qu'il a ressentis pendant un mois. Par son témoignage, il invite la population à se protéger car c'est une maladie qui peut être particulièrement grave chez les personnes fragiles.

Visualiser la vidéo sur la page facebook de l'ARS

Retrouvez l'ensemble des outils de la campagne de communication sur le site internet de l'ARS :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/campagne-de-communication-la-dengue-plus-severe-que-jamais-protégeons-nous>



Recommandations pour lutter contre la dengue

Il suffit d'une seule piqûre de moustique pour avoir la dengue.

Les autorités sanitaires recommandent à la population de :

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques, y compris durant les 7 jours suivants l'apparition des symptômes pour protéger son entourage**
- **Continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement** ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.
- **Éliminer les gîtes larvaires (nids à moustiques)** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** :
 - fièvre,
 - maux de tête,
 - douleurs musculaires/articulaires,
 - nausées, vomissements, ...
- **Réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale** prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.
- **Si vous êtes malade de la dengue**
 - Continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques.
 - Afin de prévenir les formes graves de la dengue :
 - **Surveillez votre état de santé**, surtout entre le 4^{ème} et le 8^{ème} jour de la maladie
 - **Consultez votre médecin traitant ou un service d'urgence** si vous avez des signes et symptômes suivants: douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, impossibilité de s'alimenter/s'hydrater, grande fatigue, agitation.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Rendez-vous à l'hôpital en cas de dégradation de votre état de santé**

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES PIQUES DE MOUSTIQUES

LES MESURES LES PLUS EFFICACES :

- **UTILISEZ des produits répulsifs**

L'utilisation des **produits répulsifs** est l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la propagation de la dengue. Ces répulsifs cutanés sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, lors d'activités en extérieur, **surtout le matin et le soir**. La durée de la protection varie de 4 à 8 heures. Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.

- **PORTEZ des vêtements longs et couvrants**

Il est très fortement recommandé de porter des **vêtements clairs et couvrants** (manches longues, pantalons, chaussures fermées) pour se protéger, surtout le matin et le soir. Ces vêtements peuvent également être imprégnés par spray ou trempage dans une solution insecticide (perméthrine).

- **INSTALLEZ des moustiquaires**

La **moustiquaire** de lit constitue une barrière efficace pour **les personnes contraintes d'être alitées en journée et notamment les nouveaux nés**. L'emploi de moustiquaires de berceau constitue ainsi le moyen prioritaire de protection pour ces jeunes enfants.

Des moustiquaires peuvent également être posées sur les fenêtres et les portes pour une meilleure protection à l'intérieur des habitations surtout le matin et le soir.

Des mesures complémentaires peuvent également être envisagées : diffuseur électrique, raquette électrique.

Les mesures qui protègent moins :

- la pulvérisation dans la maison de « bombes » insecticides (disponibles dans le commerce)
- la climatisation, la ventilation
- l'utilisation de serpent fumigène (à réserver exclusivement en extérieur).

Les mesures qui ne protègent pas :

- les bracelets anti-insectes
- les huiles essentielles (citronnelle, géranium) : la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante
- les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie...
- les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide...

Des études scientifiques ont démontré que les bougies, les bracelets et les appareils sonores à ultrason sont inefficaces pour se protéger des piqûres de moustiques. La citronnelle ou d'autres huiles essentielles peuvent avoir un pouvoir répulsif mais leur durée d'action est en général très faible et en tout cas beaucoup plus courte que celle des produits répulsifs classiques. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette.

Votre pharmacien pourra vous conseiller sur l'utilisation des répulsifs et les mesures de protection individuelle.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le [Facebook Ensemble contre les moustiques](#)